

131

SUPPLÉMENT

A LA

GRAMMAIRE JAPONAISE,

DU P. RODRIGUEZ;

OU REMARQUES ADDITIONNELLES SUR QUELQUES POINTS DU SYSTÈME GRAMMATICAL DES
JAPONAIS, TIRÉES DE LA GRAMMAIRE COMPOSÉE EN ESPAGNOL PAR LE P. OYANGUREN,

ET TRADUITES

PAR M. C. LANDRESSE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE;

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE COMPARATIVE DES GRAMMAIRES JAPONAISES DES PP. RODRIGUEZ ET OYANGUREN,

PAR M. LE BARON G. DE HUMBOLDT.



OUVRAGE PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Membres de la Société Asiatique de Paris,

ET LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE, SUR LE CONTINENT,

RUE SAINT-LOUIS, N° 46, AU MARAIS, ET RUE RICHELIEU, N° 67.

M DCCC XXVI.

11-4-52
BR 2

155 = 1.

NOTICE

SUR

LA GRAMMAIRE JAPONAISE

DU P. OYANGUREN,

PAR M. LE BARON G. DE HUMBOLDT.

LE P. Oyanguren, Biscayen de nation, ainsi que l'indique son nom, est l'auteur de cette grammaire imprimée à Mexico l'an 1738. Il parait s'être retiré au Mexique, après avoir été missionnaire apostolique dans le royaume de Cochinchine, gardien de deux couvens aux Iles Philippines, et professeur de langue *tagala* (1). Sa grammaire, écrite en espagnol, porte le titre suivant :

Arte de la lengua Japona, dividido en quatro libros segun el arte de Nebrixa, con algunas voces proprias de la escritura, y otras de los linguages de Ximo y del Cami, y con algunas perifrases y figuras: a mayor honra y gloria de Dios y de la immaculada concepcion de Nra. Sra. Patrona con este titulo del Japon, y para con mayor facilidad divulgar Nra. Sta. Fe Catholica en aquellos Reynos dilatados, compuesto por el Hermano Pr. Fr. Melchor Oyanguren de Santa Ines, Religioso descalzo de Nro. S. P. San Francisco, ex-misionero, etc., etc. Impresso en Mexico por Joseph Bernardo de Hogal. Anno de 1738. (200 pages in-4°.)

(1) Le P. Oyanguren, qui prend, en tête de cet ouvrage, le titre de *Ministro en el idioma Tagalog*, a encore composé une grammaire de cette langue; c'est du moins ce qu'indiquent plusieurs passages de sa grammaire japonaise, entr'autres celui où, en faisant observer l'analogie qui existe entre le tagalais et le japonais, quant aux locutions figurées, il dit, qu'il a parlé des figures en usage dans la langue tagala, *en el tagalismo elucidado*, et il y renvoie le lecteur. Nous ignorons si cet ouvrage a été imprimé. (C. L.)

Quoique les grammaires des PP. Alvarez, Rodriguez et Collado aient été publiées long-tems avant celle du P. Oyanguren, il paraît qu'elles étaient déjà très-rares au commencement du dernier siècle ; car les approbations qui précèdent la grammaire du P. Oyanguren, parlent de la difficulté de trouver des livres propres à donner une connaissance suffisante de la langue du Japon. Le P. Oyanguren, lui-même, dit dans sa courte préface, qu'il a composé sa grammaire d'après les écrits d'auteurs japonais, et l'on ne voit pas même qu'il ait consulté le travail du P. Rodriguez, dont il s'éloigne en plusieurs points importants.

Je dois l'exemplaire que je possède de la grammaire du P. Oyanguren à la bonté de mon frère, qui l'a rapporté du Mexique, ainsi que les grammaires et les dictionnaires d'un grand nombre de langues américaines. Comme M. Landresse, dans la traduction de celle du P. Rodriguez, dont il a enrichi la littérature orientale, ne fait aucune mention de cette grammaire du P. Oyanguren, il m'a paru utile d'en donner une courte notice, en m'étendant seulement sur ce qui pourrait servir à faire connoître la méthode de l'auteur, et conduire à quelques observations générales sur la langue japonaise.

Le P. Oyanguren se dispense entièrement d'expliquer le système de l'écriture japonaise qu'il qualifie d'artifice du démon, ayant pour objet d'augmenter les peines des ministres du saint Évangile. Il suit, comme le titre l'indique, un système conforme à celui de la grammaire latine. Ce défaut est commun à tous les auteurs espagnols et portugais qui ont composé des grammaires d'idiomes asiatiques et américains. Il faut toujours distinguer soigneusement les formes grammaticales, telles qu'elles se trouvent réellement dans la langue, de l'expression qui leur est donnée par l'auteur. Tout cet étalage de modes, de gérondifs, de supins et de participes, que l'on trouve dans les grammaires des PP. Rodriguez et Oyanguren, disparaîtrait devant une méthode adaptée au vrai génie de la langue.

En comparant attentivement ces deux ouvrages ensemble, il est évident que celui de l'auteur portugais est plus complet et plus exact, mais l'autre fournit des éclaircissemens utiles, lorsqu'on a fait l'étude du premier. Il y a aussi plusieurs cas où ces deux grammaires diffèrent l'une de l'autre, et où une connaissance plus intime de la langue pourrait seule mettre en état de décider de quel côté se trouve l'erreur.

L'usage de rattacher l'adjectif au verbe a surtout fixé mon attention dans

la grammaire japonaise (§ 11, 55, 71, etc.). Il y a des langues américaines où l'on considère également l'adjectif comme lié d'une manière indissoluble au verbe *être*, et cette manière de voir semble naturelle à des nations encore peu accoutumées aux idées abstraites. L'abstraction pouvant seule conduire l'esprit à se représenter l'adjectif comme existant par lui-même, il est naturel de se le figurer toujours comme *étant* attaché à tel ou tel objet. Il n'est réellement rien en lui-même, il n'est que l'objet constitué de telle ou telle manière. Le P. Rodriguez explique très-bien, sous ce rapport, les verbes adjectifs et les différentes manières de s'en servir; le P. Oyanguren n'a point aussi bien pénétré l'esprit et la nature de la langue. Il regarde la forme du présent de ces verbes comme leur forme primitive, et leurs radicaux comme des adverbes; et lorsqu'il parle de leur conjugaison, il dit que le présent de l'indicatif est leur forme primitive même, à laquelle il faut ajouter, par la pensée, le verbe substantif. Il méconnaît par là la nature vraiment verbale de leurs désinences. D'un autre côté, il établit, ce que le P. Rodriguez ne fait guère (§. 71 *bis*), la place différente que peuvent occuper ces verbes adjectifs, après ou avant le substantif. Ce dernier cas n'admet que le présent de l'indicatif, et le reste de la conjugaison ne peut servir que pour former une phrase où le substantif est placé le premier. C'est ainsi que ces deux auteurs se suppléent l'un l'autre sur ce point essentiel de la grammaire japonaise: car si l'on considère attentivement ces verbes adjectifs, on les trouvera produits sous quatre formes différentes: 1° comme radicaux; 2° dans le présent de l'indicatif; 3° dans ce même présent, mais privés de leur voyelle finale, c'est-à-dire en état de contraction, ou altérés par une permutation de lettres; 4° conjugués par tous les tems et modes du verbe japonais.

Les radicaux des verbes adjectifs sont de véritables adjectifs, tels que nous les trouvons dans d'autres langues. *Tako*, *siro*, *fouko* veulent véritablement dire *haut*, *blanc*, *profond*: car, joint au verbe substantif *arou*, *fouko* signifie: *il est blanc*; et ainsi des autres.

La définition que le P. Rodriguez (§. 28 *bis*) donne des radicaux en général, manque, à ce qu'il me paraît, de clarté et de précision. Cet auteur dit qu'ils ne signifient rien par eux-mêmes; ce qu'il a probablement voulu dire, c'est seulement que, puisqu'ils n'indiquent ni mode, ni tems, ni personne, il est impossible de leur assigner une signification précise dans la phrase: car si on les considère comme des mots isolés, ils ont in-

contestablement une signification réelle et constante. Au lieu d'être, comme le dit le P. Rodriguez, des verbes simples, ils ne sont pas du tout des verbes, mais le thème ou radical dont on les forme.

Le P. Oyanguren ne s'étend pas assez sur les radicaux des verbes, mais il paraît en avoir mieux saisi la nature. Les mots primitifs (*las voces primeras*) de beaucoup de verbes sont, dit-il, comme des racines et des noms (*son como raices y nombres*); et cette définition me semble parfaitement juste. Les radicaux japonais ne ressemblent point aux radicaux samskrits; ce sont les mots pris isolément, tel que le dictionnaire pourrait les donner, et renfermant l'idée entière du verbe, mais manquant des inflexions de la conjugaison. Il serait intéressant de savoir si ces radicaux sont aussi dénués de toute autre forme grammaticale, ou si leurs désinences indiquent leur destination verbale, et s'il est permis d'appliquer les inflexions de la conjugaison à tout substantif qui en est susceptible, pour en former des verbes, à l'instar des verbes nominaux du samskrit. Le P. Rodriguez donne bien les désinences des radicaux, mais plusieurs de ces désinences appartiennent également à des noms substantifs, tels que *ame*, *tami*, *fito*, *midzou* et beaucoup d'autres. Ce qui cependant paraît sûr, c'est qu'aucun radical ne se termine par une consonne, et qu'il y a des substantifs qui ont cette désinence, quoique le nombre en soit très-limité.

Pour en revenir aux radicaux des verbes adjectifs, ce qui constitue leur nature vraiment verbale, c'est que (§ 58 n° 1), placés dans des phrases qui se suivent, ils prennent le tems et le mode du verbe suivant, ainsi que le font tous les autres radicaux.

Il y a deux manières différentes de se servir de l'adjectif. On l'attache, par l'entremise d'un verbe, à son substantif, et il devient alors le dernier membre d'une proposition simple (*praedicatum*); *la montagne est haute*; ou bien on le considère comme étant déjà lié au substantif, et ne formant avec lui qu'une seule et même partie de la proposition, *une haute montagne s'aperçoit de loin*. Les verbes adjectifs s'emploient très-naturellement dans le premier de ces cas. Ils abrègent la phrase et permettent de faire habituellement ce qui, dans d'autres langues, n'a lieu qu'à l'égard de certains mots, savoir: d'exprimer l'adjectif et le verbe substantif (*praedicatum et copula*) par un seul mot. Toutes les langues possèdent de ces verbes adjectifs, comme *briller pour être brillant*. Il est naturel que, dans ce cas, le verbe adjectif puisse être conjugué par tous les modes et tous les tems.

Mais lorsque l'idée de l'adjectif est intimement liée au substantif, l'intervention du verbe est contre l'ordre naturel des idées, et fait deux propositions d'une seule. C'est pourquoi le P. Rodriguez nomme (§ 11) ces phrases des phrases relatives. Mais cette explication me semble être prise de nos idées grammaticales, et non pas de celles des nations qui les premières ont formé les langues. *Takai yama, elle est élevée la montagne* (1), nous paraît une expression incohérente et peu naturelle; mais pour un peuple nouveau et pour ainsi dire naissant, c'est au contraire la plus naturelle de toutes. L'homme est d'abord frappé de la qualité de l'objet qu'il voit, et il s'écrie : *c'est haut!* et il ajoute après, pour s'expliquer, *la montagne*. On voit par-là pourquoi, dans ce cas, le verbe adjectif est toujours au présent de l'indicatif (§ 71 bis.). Il est même certain que toutes les phrases de cette nature en renferment proprement deux réunies en une seule, puisque la réflexion que la montagne est haute a dû précéder l'expression : *la haute montagne*.

Étant une fois accoutumé à faire précéder l'adjectif sous la forme de verbe, on fait naturellement la même chose en liant l'adjectif et le substantif dans un même mot. *Takayama* est évidemment la même chose que *takai yama*, et ce changement est purement euphonique. Nous ne voyons dans ce mot que l'idée de *haute montagne*, et nous le regardons comme appartenant à la classe des mots composés qu'on nomme en sam-skrit, *karmadharaya*. Mais les Japonais y attachent encore l'idée d'être, ou du moins il faut qu'ils l'y aient attachée au tems de la formation de leur langue.

Il aurait été sans doute plus conséquent d'employer, dans ces deux cas, le radical *tako*, qui exprime purement l'idée de hauteur; mais la manière de se représenter l'adjectif comme étant attaché au substantif, dont j'ai parlé plus haut, a sans doute fait préférer la forme du verbe. Ces diverses manières de se figurer les formes grammaticales constituent une des principales différences des langues entr'elles.

Le radical s'emploie, au contraire, d'une manière très-naturelle, lorsque

(1) Voyez une construction analogue dans le chinois, *Éléments de la Grammaire chinoise*, § 302-303, p. 113. La clé de beaucoup d'anomalies qui s'observent dans le système de la grammaire japonaise, se trouve dans la manière dont on a ajouté des signes grammaticaux aux vocables indéterminés de la langue chinoise.

l'adjectif se rapporte, comme adverbe, à un verbe. La répétition des inflexions verbales serait, dans ce cas, d'autant plus inutile que, lorsque deux verbes se suivent, le premier semble toujours rester à la forme radicale.

Le verbe japonais paraît être, en grande partie, la combinaison du radical avec le verbe substantif, ou avec un verbe auxiliaire qui en tient lieu; car outre que les radicaux (§ 28) peuvent être conjugués avec le verbe substantif *arou*, les inflexions verbales *ourou*, *rourou*, *ri*, *reba*, *ka*, *ri*, *keri* et d'autres, renferment évidemment un verbe auxiliaire. *O* même est, selon le P. Rodriguez (p. 65), une contraction d'*orou*. Je n'oserais cependant porter un jugement décisif sur d'autres inflexions, nommément sur celles de la seconde conjugaison et sur celles des verbes adjectifs.

Mais très-souvent le verbe substantif et l'idée verbale, en tant qu'elle dépend de la forme grammaticale, sont simplement sous entendus. *Motome-ta* est un véritable nom, *celui qui a acquis*; et il ne semble même pas différer essentiellement de *motomete*, qui n'est jamais employé que comme nom: c'est donc seulement le sens que lui attache celui qui parle, qui fait voir s'il doit être pris comme nom verbal ou comme une des personnes du parfait. Le parfait du verbe substantif joint au participe ne supplée pas même à ce défaut; car il n'est lui-même autre chose qu'un nom, *at-ta* pour *ar-ta* d'*arou*. *Motomete-atta* avec le pronom de la première personne signifie donc, traduit littéralement, *je celui qui a acquis celui qui a été*, et pour savoir que l'on doit dire *j'acquis*, il faut ajouter en pensée ce qui constitue proprement l'idée verbale, en changeant les participes ou noms verbaux en leur verbe fléchi. Il en est de même de *motome-yo*, *motome-yo-kasi*, *motome-ba*, *motome-nou*, *motome-nan-da*, *motome-nan-de-atta* et d'autres inflexions qui, littéralement, veulent dire, *acquérir-très*, *acquérir-très plutôt à Dieu*, *acquérir-si*, *acquérir-non*, *celui qui a acquis - non - celui qui a été*, et non pas proprement *acquiens*, *plût à Dieu que j'acquière*, *si j'acquiens*, *je n'acquiens pas*, *je n'acquis point*, *je n'avais point acquis*.

Les verbes japonais portent moins que ceux des autres langues le caractère verbal, par la circonstance que leurs inflexions ne varient jamais, quant aux personnes (gram. de Rodr., § 26.); car ce qui caractérise surtout le verbe, c'est qu'il doit toujours y avoir une personne qui y soit affectée, tandis que les noms ne se rapportent aux personnes que dans certains cas, ou sous certaines suppositions. La langue copte et plusieurs

langues américaines font entrer le pronom dans la composition des noms et du verbe, et il devient ainsi l'ame et le centre de la construction grammaticale de ces langues. Il n'en est pas de même en japonais ; le pronom reste isolé, et s'ajoute simplement aux noms et aux verbes, ce qui le rend étranger à la formation de ces derniers.

La place que les pronoms doivent occuper devant les personnes du verbe mérite encore une attention particulière. Le P. Rodriguez n'en parle point, et les exclut de ses thèmes de conjugaison. Le P. Oyanguren (p. 59, 77) en donne des exemples (1), et il ajoute à la plupart de ces pronoms la particule *no*. Les pronoms du pluriel *wagarawa*, *sonata domowa* et *nandatsi* en sont seuls privés, et *soregasi* prend après lui la particule *ga*. Or, *no* et *ga* sont les particules du génitif, et servent à former les pronoms possessifs : *sonata-no motomourou*, *soregasi-ga motomourou* veulent donc littéralement dire *ton*, *mon acquérir être*, et le verbe est ainsi entièrement traité comme un nom substantif. Le japonais n'est pas la première langue dans laquelle j'ai cru trouver ce singulier phénomène.

Je n'oserais cependant encore rien affirmer à cet égard ; car, d'après

(1) *Indicatif*. — PRÉSENT.

Singulier.	Pluriel.
<i>Wagano agourou</i> , J'offre.	<i>Wagarawa agourou</i> , Nous offrons.
<i>Sonatano agourou</i> , Tu offres.	<i>Sonata domowa agourou</i> , Vous offrez.
<i>Areno agourou</i> , Il offre.	<i>Arerano agourou</i> , Ils offrent.

INDICATIF PRÉSENT POUR LA SECONDE CONJUGAISON.

Soregasiga yomou, je lis.
Soresanano yomou, votre seigneurie lit.
Nandatsi yomou, vous (pluriel) lisez.

PRÉTÉRIT. *Wagano yoda atta*, j'eus là.
Sonata domowo yoda atta, vous lûtes (pluriel):
Areno yoda gozatta, il eût lu.

FUTUR. *Sonatano yomo*, tu liras.
Wagarawa yomozou, nous lirons.
Arerano yomozourou, ils liront.

(C. L.)

le P. Oyanguren (p. 13), *no* est aussi une des particules du nominatif, et *no* et *ga* se rapportent également aux distinctions de rangs qui jouent un si grand rôle dans la langue du Japon. Il faut avouer que nos deux grammairiens donnent des idées bien peu claires et bien peu précises sur ce point important.

Les verbes qui servent d'auxiliaires à la conjugaison *arou*, *kare*, *soro* sont évidemment les mêmes mots que les pronoms démonstratifs *arou*, *sore*, *kare*. Doit-on les prendre pour des pronoms qui sont devenus verbes substantifs, ou pour des verbes dont on a formé des pronoms ? Je pencherais pour cette dernière opinion. Le P. Oyanguren dit positivement que *arou* (dont *gozarou* est sans doute un composé) signifie *aller*, *venir*, *être*, *tenir* (p. 80). Il est donc probable que le pronom *arou* (*quidam*, Rodriguez, p. 82) est un nom verbal, ou plutôt que la langue emploie ce mot tantôt comme verbe (*être*), tantôt comme un pronom (*celui qui est*, un *être existant*).

On doit regretter que ce chapitre, dans lequel nos deux grammairiens traitent du pronom, soit précisément un des plus imparfaits et des plus embrouillés (1). *Ware* est assigné à la première personne par Rodriguez, et à la deuxième par Oyanguren ; *waga* à la deuxième par Rodriguez, et à la première par Oyanguren ; *konata* à la deuxième par les deux grammairiens, et en même tems à la troisième par Rodriguez, et à la première par Oyanguren.

J'ai peine à croire qu'une pareille confusion puisse réellement exister dans une langue quelconque. Si malgré cela, les deux auteurs avaient raison, la cause de cette confusion apparente pourrait se trouver dans les distinctions que l'étiquette établit entre les pronoms japonais. Il semble positif que la plupart marquent une certaine nuance de rang ; or, cela

(1) Suivant Rodriguez, Oyanguren et Collado, *ware* s'emploie à la première comme à la seconde personne ; Collado ne fait aucune mention de *waga* ; mais il s'accorde avec les deux autres auteurs, en admettant *konata* comme pronom de la première, de la seconde et de la troisième personne ; seulement le sens de ce mot comme pronom de la première personne, est, dit-il, en quelque sorte distributif ; *pour ma part*, *quant à moi*, *pour ce qui me regarde* : *sonata* est le mot qui lui correspond, à la deuxième personne, *pour toi*, *pour ce qui te regarde*.
(C. L.)

supposé, il peut très-bien se faire qu'un pronom qui, sous le rapport d'inférieur à supérieur, sert à la première personne, devienne, sous le rapport de supérieur à inférieur, pronom de la deuxième.

En examinant avec soin cette singularité de la langue, il m'est venu une idée dont j'abandonne le jugement à ceux qui pourront acquérir une connaissance plus étendue du japonais.

Il se pourrait que tous les pronoms japonais, quand même ils seraient assignés d'une manière fixe et stable à une des trois personnes, fussent proprement des pronoms de la troisième, et que l'usage seul eût introduit, d'après leur signification matérielle, leur emploi à la première et à la deuxième, tel que *bhavan*, en samskrit, qui sert à la deuxième personne, quoiqu'il soit proprement un pronom de la troisième, ou plutôt, dans son origine, un adjectif formé par l'affixe *vatou* (Bibliothèque indienne de M. de Schlegel, vol. II, p. 11, 12.), et tel que *vous* en français, qui s'emploie au singulier, quoiqu'il soit proprement un pronom du pluriel. De même qu'on adresse à un autre le titre de *votre grandeur*, on peut se qualifier soi-même de *mon humilité*; de même qu'on dit *ego indignus feci*, on peut, en voulant se désigner soi-même, dire *indignus fecit*. Si ces qualifications sont une fois établies parmi les personnes d'un rang différent, ces idées s'amalgameront et se confondront tellement avec les idées primitives des pronoms, que ce qui était originairement un substantif ou un adjectif, par lequel on désignait un inférieur ou un supérieur, deviendra un pronom de la première ou de la deuxième personne.

Il faudrait, pour se convaincre de la justesse de cette assertion, connaître l'étymologie des pronoms japonais, et les sources dans lesquelles seules il m'est permis de puiser, sont insuffisantes pour un pareil examen. Mais *gouso*, pronom de la première personne pour les bonzes (*ego indignus*, Rodriguez, p. 81), paraît être le même mot que *gou*, ignorant, (Rodriguez, *Index, verbo, gou nin*). *Sonata*, qui est regardé comme un des pronoms de la deuxième personne, et *konata*, dont j'ai parlé plus haut, sont aussi des adverbes de lieu (Rodriguez, p. 79, § 72; Oyanguren, p. 22, 23) qui répondent à l'interrogatif *donata*. Ils veulent donc dire, comme pronoms, *celui qui est ici ou là*, et pourraient servir pour toutes les trois personnes, selon le rapport dans lequel se trouve celui qui les emploie (1). Ce fait m'a paru très-précieux, puisqu'il semble

(1) Voyez la note page 8.

prouver que cette confusion des deux premières personnes avec la troisième vient d'une source plus générale que des idées conventionnelles de rang et d'étiquette, et qu'il tient à la nature même de l'intelligence humaine.

L'habitude des enfans de parler d'eux-mêmes à la troisième personne prouve que l'idée du *moi* est difficile à saisir. Celle du *toi* semble plus facile, quoiqu'elle ne le soit guère; car, prise dans son sens rigoureux, elle sépare un être de tous les autres, pour le mettre en opposition avec celui qui parle; elle renferme ainsi l'idée du *moi*. L'idée abstraite du pronom, c'est-à-dire de la personne dénuée de toute autre qualité, a dû, en général, exiger une réflexion plus profonde. C'est pourquoi on a voulu soutenir que parmi les parties du discours, le pronom a été le dernier à se développer. Mais si on exprime la chose de cette manière, les faits lui sont contraires. Un grand nombre de langues de véritables sauvages donnent aux pronoms des développemens même étrangers aux langues civilisées, et toute leur organisation grammaticale repose sur le pronom.

Il semble prouvé par là que l'homme place, par un instinct naturel, les idées du *moi* et du *toi* là où l'expression de la pensée l'exige, sans s'élever encore pour cela à leur sens rigoureux et abstrait. Mais il se pourrait que dans beaucoup de langues, même peut-être dans toutes, les pronoms de la première et de la deuxième personne aient été, dans leur origine, des pronoms de la troisième, ou plutôt des substantifs ou des adjectifs, désignant d'une manière quelconque la personne qui parle, mais n'exprimant point directement le rapport opposé de celui qui parle et de celui à qui on adresse la parole; c'est ce qui constitue proprement la différence du *moi* et du *toi*.

Dans la langue malaise, tous les pronoms de la première personne, à l'exception du seul *akou*, dont la signification paraît s'être perdue, sont des substantifs désignant différens degrés d'humilité. Marsden, dans sa Grammaire malaise, observe (p. 44) que ces pronoms devraient proprement être considérés comme étant de la troisième personne, et il ajoute fort judicieusement: « C'est ainsi que les parties du discours prennent la place l'une de l'autre, et de même que les pronoms sont qualifiés de substituts de noms, des noms deviennent, dans ce cas, des substituts de pronoms. » Le malais, comme le japonais, ne connaît qu'une seule inflexion du verbe pour toutes les personnes du singulier et du pluriel.

Si je saisis bien le sens du § 5, et surtout du n° 122 de l'excellente Grammaire chinoise de M. Abel-Rémusat, les pronoms simples de la première personne, usités anciennement en Chine, ont fait place insensiblement aux formules d'humilité établies par l'étiquette. Les véritables pronoms auraient donc été les premiers, et la fausseté de l'assertion du développement tardif des pronoms serait encore prouvée par ce fait. Mais il se pourrait également aussi que ces premiers pronoms eussent été de véritables substantifs (1), et que leur signification primitive s'étant perdue avec le tems, on s'en fût servi comme de pronoms, qu'on eût trouvé bon plus tard de remplacer par des formules d'humilité. Les mêmes phénomènes se reproduisent dans toutes les langues, et tandis que les mots et les formes grammaticales restent matériellement les mêmes, l'esprit humain

(1) C'est en chinois plus que dans tout autre idiome, c'est dans une écriture où se sont conservés tant de vestiges des notions qui ont été attachées aux mots, qu'on devait espérer de trouver quelque idée précise de la valeur primitive des pronoms. Les recherches étymologiques qu'on a faites à ce sujet sont loin d'avoir eu un résultat positif. Sous le rapport de la prononciation, il paraît qu'il y eut d'abord, dans cet idiome, moins de variétés qu'on n'en observe aujourd'hui; plusieurs termes qui ont à différentes époques reçu, dans l'écriture, des signes variés, rentrent évidemment les uns dans les autres; tels sont 'o, 'ou, iu, iù, pour la première personne, ni, ñi, eul, jou, pour la seconde. Il faudrait savoir quel est le caractère dont on s'est servi d'abord pour peindre l'idée attachée à ces mots; mais c'est de quoi les livres ne nous instruisent pas. Un des plus curieux est le caractère *tseu* (soi-même); il représente l'haleine qui s'échappe à-la-fois du nez et de la bouche. On s'est servi de ce signe primitif, en y répétant encore une fois l'image de *bouche*, pour indiquer qu'on *parle de soi-même*: mais c'est un signe moderne et dépourvu d'autorité. On explique quelques-uns des caractères assignés aux pronoms, en y faisant remarquer une *bouche*, des *vapeurs*, une *main*. L'un des signes de la seconde personne représente, dit-on, du *souffle qui s'écarte*, apparemment en se dirigeant vers celui à qui l'on parle. Le caractère le plus usité pour le pronom de la première est, dit-on, formé d'une *main* qui tient une *lance*. Mais sans parler de l'incertitude et de l'insuffisance de ces explications, il faut avouer que la plupart des signes de cette espèce, même les plus anciens et ceux qui se trouvent dans le Chou-King, sont absolument rebelles à l'analyse, ou n'offrent que des indicateurs de sons, et par conséquent la peinture des mots de la langue parlée, dès-lors adoptés pour rappeler les idées de personnalité.

(A.-R.)

avance , et leur attribue , par un effet de ses progrès, un sens plus général , plus exact et plus abstrait ; ils prennent une nature différente , en semblant rester les mêmes.

Si, en effet, tous les pronoms japonais étaient de la troisième personne , le verbe n'aurait besoin que d'une seule personne , et *motomourou*, par exemple, serait, dans le sens rigoureux de la grammaire, l'inflexion de la troisième personne, dans laquelle l'usage aurait établi de comprendre aussi la première et la deuxième, d'après la signification des adjectifs ou des substantifs servant de pronoms. Cela s'accorderait parfaitement avec ce que j'ai avancé plus haut, que les inflexions du verbe japonais ne sont que le radical modifié suivant les tems et les modes, et joint à un pronom possessif.

Le verbe prendrait dans cette supposition la nature du nom, ou plutôt le nom servirait de verbe. Cette facilité d'assigner à une partie du discours les fonctions d'une autre fait naître bien des réflexions sur la grammaire en général. Elle prouve, ce me semble, que les notions grammaticales résident bien plutôt dans l'esprit de celui qui parle, que dans ce qu'on peut appeler le matériel du langage ; or, pour apprendre à connaître le mécanisme des langues, il faut bien se pénétrer de l'importance de cette distinction.
